
Procès verbal de la réunion du Comité Directeur du 12 septembre 2016

PV 2016/04

A 19h40, la séance est ouverte.

Présents : Michel LETHIER, Claude BOUVRESSE, Jean-Paul GENOUD, Michel CATTET, Claudine JOACHIM, Jean-Michel LORNET, Bernard MAGNIN-FEYSOT, Anne-Cécile MURATI, Cosette POL BODETTO, Claude TISSERANT, Florence TONON, Jocelyn VENDEL, Rita ZUCCARELLO

Absents excusés : Jacques CHOUTEAU, Loïc GESCHWINE, Benjamin LIMARE (procuration à Michel LETHIER), Monique MARRON (procuration à Michel LETHIER), Annie MARTIN (procuration à Jocelyn VENDEL), Jessica MOREAU, Christian THIOLOT, Nans MOLLARET, Anouk HAERINGER-CHOLET, Philippe BARBUT.

Approbation PV Comité directeur du 11 mai 2016

Le Compte Rendu du Comité directeur du 11 mai 2016 est approuvé à l'unanimité

1 - Communications du Président et du Bureau

Par mails Loïc GESCHWINE et Jessica MOREAU ont signifié leur démission du Bureau pour le premier et du Comité Directeur pour les deux.

10 - Statistiques Club

Notre Club a compté à la clôture de l'exercice 2015/2016 606 adhérents. Il s'agit de l'effectif le plus important depuis plusieurs années avec une progression de 2,2% par rapport à 2015, à la même époque.

La progression est maxi chez les enfants. L'âge moyen des adhérents est de 50 ans et les moins de 25 ans représentent environ 10% de l'effectif.

35 Cartes découvertes ont été distribuées sur la période 2015/2016

11 - Elections au prochain Comité directeur

On relève depuis la dernière assemblée générale électorale, les démissions de Michel BAVEREL, Loïc GESCHWINE, et Jessica MOREAU.

Pour faciliter une bonne planification des élections destinées à compléter le prochain comité directeur lors de l'AG de décembre 2016, le Président émet le souhait que toute éventuelle démission de la part d'autres membres du comité directeur lui soit signifiée au plus tard le 1 octobre 2016.

Il rappelle que notre règlement intérieur prévoit un renouvellement du Bureau tous les 2 ans. De ce fait, le lundi 5 décembre, le comité devra procéder à l'élection d'un nouveau bureau. Pour sa part, Le Président indique qu'il ne présentera pas sa candidature pour ce prochain bureau après huit ans de mandat au bureau en qualité de Trésorier, puis de Président.

Date de l'Assemblée Générale du Club le 02 décembre 2016, salle Proudhon (Kursaal).

12 - Fusion des Comités Régionaux de Bourgogne et de Franche Comté

Daniel BUFFET, Président du Comité Régional de Franche Comté et Michel LETHIER, ont rencontré Marinette BONDOUX, Présidente du Comité Régional Bourgogne pour préparer la fusion des 2 comités régionaux.

L'option retenue qui va être proposée aux membres de ces deux comités régionaux actuels sera celle de la fusion absorption, cette option apparaissant comme la plus simple car elle évite la dissolution des 2 Comités préalablement à la création d'un nouveau Comité Bourgogne-Franche-Comté.

Il sera proposé l'absorption du comité régional de Franche-Comté par le comité régional de Bourgogne. Le siège du Comité Régional Bourgogne-Franche Comté pourrait être dans un premier temps domicilié à l'adresse du Club Alpin de Dijon.

Les membres des deux comités régionaux vont devoir se réunir pour, dans un premier temps, valider le projet de traité de fusion (comptes arrêtés provisoirement au 10 septembre 2016) puis ensuite, procéder lors d'AG extraordinaire de chaque comité, le 17 décembre 2016, dans un même lieu (Dole) à l'acceptation de la dissolution du comité régional franc-comtois et sa fusion absorption par le comité Bourgogne.

Le comité Régional (Franche-Comté) se réunit ce mercredi 14 septembre 2016 pour présentation et validation des procédures prévues (traité de fusion, statuts).

Concernant l'effectif du Comité directeur du futur Comité Régional, Daniel BUFFET propose de passer à un nombre de 30 représentants (12 femmes, 18 hommes), sachant que la nouvelle région totalisera 22 clubs.

Michel LETHIER indique que la représentation des clubs ou départements pourrait faire l'objet d'une possible proratisation prenant en compte la taille relative des différents clubs (BUC : 50 adhérents et CAF Besançon : 606 adhérents, par exemple).

Le niveau du futur budget prévu pour le Comité Régional B-FC devrait être d'environ 30 K/€. Les missions essentielles du Comité Régional sont l'animation des formations toutes disciplines.

13 - Le Comité Départemental du Doubs

Les représentants au Comité Départemental sont élus pour une durée de 4 ans. L'actuel Président du Comité Départemental 25 est Christian THIOLOT. Les élections pour le renouvellement de ce Comité auront lieu lors de l'AG de janvier 2017.

Le Comité Départemental sollicite et recueille les subventions du CNDS et du conseil départemental (1 500 € et 1 200 € pour 2016), après présentation de diverses actions et projets.

Les principaux objectifs et missions du Comité Départemental concernent l'animation et le soutien des formations des cadres, l'organisation de Week-ends « découverte » ou « multi-activités ».

Le Président souhaite que le CAF de Besançon soit représenté par plusieurs membres de notre Club au Comité Départemental et notamment pour assister aux assemblées générales de ces comités. Il invite les membres du comité directeur à se porter candidats, sachant que les candidatures volontaires devront être validées lors du prochain comité directeur d'octobre pour présentation au vote des adhérents lors de l'AG du 2 décembre.

14 – Activités, nécessité de versements d'arrhes

Le Président propose de généraliser systématiquement et ce comme prévu de longue date, le versement « d'arrhes » par les participants au moment de leur inscription aux activités de W-End ou séjours de plusieurs jours. L'objectif est d'améliorer la gestion des inscriptions et de limiter les inscriptions/désinscriptions toujours fort nombreuses et sources de difficultés.

Les arrhes des annulations tardives « non motivées » (à définir) resteraient la propriété du Club. Leur montant pourrait être de 15 euros pour un WE et 60 euros ou 100 euros pour une semaine. Ces arrhes qui seraient un droit d'inscription, validant l'inscription, seraient découplées des frais de réservation des refuges ou gîtes.

Michel CATTET lit une proposition de Hervé FAGARD visant à améliorer la gestion des éventuels sur-effectifs à une collective. Hervé propose, en particulier, de permettre au(x) cadre(s) encadrant(s) à leur initiative de décider du choix des participants inscrits en vue de favoriser dans la mesure du possible un meilleur « turn over » des participants afin de permettre l'accès de tous aux collectives et notamment aux nouveaux adhérent(e)s.

Une communication en ce sens sera insérée dans le prochain bulletin automne hiver.

15 - Elections au Comité Directeur FFCAM

Le Président lit le mail reçu sur la messagerie du club envoyé par Yannick VALLENCANT qui souhaite présenter une liste à ces prochaines élections qui auront lieu fin janvier (mail joint en annexe).

2- Reprise d'Activités – gestion permanences accueil

20 - Statistiques Activités Club

Il est demandé aux responsables de Commission de fournir leurs statistiques d'activités de l'exercice 2015/2016 au plus tard le 10 octobre 2016.

21 - Gestion des permanences à l'accueil

Le président informe les membres du comité qu'une fiche explicative et valorisant l'assurance de personne vient d'être éditée par le siège, un flyer mis aussi à notre disposition par la FFCAM sera à éditer pour distribution systématique également à l'accueil.

La gestion des permanences est difficile car les volontaires sont souvent en nombre insuffisant entre 17h et 19h le jeudi soir. Trois ou quatre personnes seraient nécessaires à la fois derrière le comptoir (adhésions, impression,...) et devant le comptoir (informations, horaires,...) au moins pour les permanences de septembre (renouvellement et nouvelles inscriptions).

Il y a lieu dans la mesure du possible de faire savoir aux adhérents, hors Comité qu'ils seraient les bienvenus pour compléter les équipes actuelles.

Un mot d'ordre, favoriser les renouvellements sur internet.

22 - Marche Nordique

Jacques CHOUTEAU et Cosette POL BODETTO encadrent cette activité. Le RDV est inchangé : le mercredi et le vendredi à 9h au parking de l'Etensson .

3 - Topo Escalade des falaises de Montfaucon

Le Président a rencontré, en compagnie de Maxime Pépin et Jean-Louis Casey, le Maire de Montfaucon, bien favorable, à l'aboutissement d'un projet de topo d'escalade sur les falaises de Montfaucon.

Pour rappel, sans convention écrite, le Club Alpin de Besançon rééquipe, purge et entretient les falaises de Montfaucon depuis de nombreuses années.

Ce topo, en plus de recenser les voies d'escalade du site, présenterait les richesses historiques et environnementales de Montfaucon.

La participation de la Mairie de Montfaucon serait de 1 000 euros. La participation des annonceurs est attendue à hauteur de 3 à 4 000 euros. Le coût de l'opération pour 1 000 exemplaires « se monterait » à 7 000 euros et le prix de vente serait fixé à 10 euros

Ce topo pourrait être proposé à l'édition pour le début de l'été 2017.

A l'unanimité des votants, le principe que le Caf de Besançon assure le portage de cette opération est accepté.

4- Point Matériel

40 - Acquisitions

A ce jour les dépenses en acquisition de matériel d'activité s'élèvent à environ 4 800 euros. Il reste 1 000 euros budgétés non engagés à ce jour.

Concernant les cordes d'escalades du mur d'escalade de Saône et leur remplacement, il conviendra de vérifier l'existence d'une convention signée entre la Mairie de Saône, le Lycée et notre Club. Cette convention acte l'achat des cordes par la mairie et il y est convenu d'un « remboursement » par notre Club à la Mairie au prorata de notre utilisation.

Rappel de Rita, la visite périodique des EPI « escalade » est semestrielle pour le Collège et le remplacement des cordes annuel.

41 - Projets

Les budgets par activité seront validés au prochain Comité Directeur.

Accord du Président et de la part des membres du comité pour l'acquisition dès à présent de 10 DVA « Eléments » dans le cadre du renouvellement de ces EPI commencé au budget 2015/2016.

Ré-examiner la nécessité de l'achat de cordes ski de rando 30m. Le matériel dispose, en nombre, de cordes « Joker » en 40 m qui pourraient convenir pour l'encordement en ski de rando.

Refus du comité pour la proposition de l'acquisition de 2 paires de ski de rando. La Commission ski occasionne de fortes dépenses de matériel depuis deux ans.

Dépense à « ré-inscrire » au budget 2017 /2018

5 - Trail Nocturne, Accueil Nouveaux, Bourse aux Ski

51 – Trail nocturne

Suite au renoncement de Loïc, Matthieu GRILLET est le nouveau responsable de l'organisation du Trail Nocturne assisté par Erwan Le Barbu pour l'aspect balisage et signaleurs, et Clothilde LENANTIN pour la gestion des inscriptions et dossards.

La déclaration de cette manifestation est déposée en Préfecture. Les conditions de sécurité préconisées par le Plan Vigipirate risquent d'imposer des contraintes particulières d'organisation. La Croix Rouge quoique non obligatoire participera à la sécurité de la manifestation.

Les inscriptions se feront uniquement par internet, site qui sera ouvert dans les prochains jours. La limite maxi des participants est fixée à 600 participants.

La permanence du Club initialement prévue le jeudi 10 novembre cette semaine là sera avancée au mercredi 09 novembre 2016 en raison de la remise des dossards des coureurs.

Rappel : en 2015, la première édition du Trail nocturne avait dégagé un boni de 1 800 euros.

Une randonnée le lendemain du Trail est envisagée pour « débaliser » l'itinéraire.

Ravitaillements : Etre attentif à une bonne gestion des gobelets.

Là aussi chacun peut mobiliser son entourage pour la réussite de cette manifestation.

52 - Accueil des Nouveaux bisontins

Le 01 octobre 2016 au Grand Kurssal. Florence Tonon et Claudine Joachim sont comme l'an passé volontaires.

53 - Bourse aux Ski

Valérie TISSERANT a pris la responsabilité de l'organisation de la Bourse au Ski.

Rappel : dates dépôt le 4 novembre, vente le 05 novembre 2016, lieu la Malcombe.

Les volontaires sont attendus dès le lundi 31 octobre, pour la pose des calicots par exemple, jusqu'au 06 novembre, lendemain de la Bourse.

Chacun doit mobiliser son entourage pour la réussite de cet événement phare de la vie de notre Club.

6 - Programme et Bulletin Hiver

Date limite d'envoi du programme des activités par les responsables de Commissions le 30 septembre 2016.

7- Questions Diverses

70 - Florence Tonon souligne la difficulté pour disposer de clefs pour l'ouverture du local au moment de la permanence du jeudi soir. Des trousseaux existent mais ils circulent de responsables en responsables d'une semaine à l'autre. Le Président est souvent là le jeudi soir avant le début de la permanence.

71 – Florence Tonon propose d'organiser un « Troc-Matériel » entre ceux qui disposent de matériel récent non utilisé (EPI, habits,...) et ceux qui cherchent à s'équiper à moindre coût (nouveaux, jeunes,...) Elle propose de publier une date à laquelle pourrait avoir lieu ce troc au local.

Bonne idée, mais outre le fait que le Club engagerait sa responsabilité en organisant un tel Troc dans ses locaux (à vérifier) il semblerait préférable d'organiser ce Troc sur notre site internet, par exemple.

Fin de séance 22h 40

Le secrétaire,
Jean Michel LORNET

Le Président,
Michel LETHIER